



Conseil économique et social

Distr. générale
3 October 2013

français
Original: français, anglais, et russe

Commission économique pour l'Europe

Comité de l'énergie durable

Comité directeur du Programme "Efficacité énergétique 21"

Vingt-quatrième session

Geneva, 12-13 novembre 2013

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire révisé de la vingt-quatrième session*

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le mardi 12 novembre 2013

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Election du Bureau.
3. Questions découlant de la vingt et unième session du Comité de l'énergie durable et résultats des consultations sur le sous-programme concernant l'énergie en rapport au Comité directeur du Programme "Efficacité énergétique 21".
4. Amélioration de l'efficacité dans le cadre du Programme "Efficacité énergétique 21" :

* De nouvelles procédures d'accréditation applicables aux membres de toutes les délégations participant à des réunions au Palais des Nations ont été mises en place. Ceux-ci sont donc priés de remplir le bulletin d'inscription, disponible sur le site Web de la Division de l'énergie durable (<http://www.unece.org/energy>), et de le retourner au secrétariat de la CEE, si possible deux semaines au moins avant le début de la session soit par télécopie (+41 22 917 00 38) soit par courrier électronique à laurence.rotta@unece.org avec copies à feei@unece.org. Les membres des délégations sont priés de se présenter, une heure et demie au moins avant le début de la réunion, au Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG située au Portail de Pregny, 14, avenue de la Paix, en face du bâtiment de la Croix-Rouge (voir la carte sur le site Web de la Division de l'énergie durable), pour retirer leur plaquette d'identité. En cas de difficulté, veuillez téléphoner au secrétariat (postes 75976, 74140 ou 75773).

- (a) Financement d'investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en vue d'atténuer les changements climatiques ;
 - (b) Efficacité énergétique globale 21. Atelier sur l'analyse des technologies de pointe en matière d'efficacité énergétique et des énergies renouvelables dans le cadre du projet de l'efficacité énergétique globale 21 et préparation des recommandations sur leurs applications avec une attention particulière pour la région de l'Asie centrale ;
 - (c) Renforcement des synergies entre les programmes nationaux des pays de la Communauté d'Etats indépendants (CEI) en matière d'efficacité énergétique et d'économies d'énergie pour accroître la sécurité énergétique. Atelier sur les politiques en matière d'efficacité énergétique dans les pays de l'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale et potentiel pour une coopération internationale ;
 - (d) Renforcement de la sécurité énergétique et amélioration de l'accès aux sources d'énergie au moyen de partenariats public-privé dans le domaine des sources d'énergie renouvelables ;
 - (e) Atténuation des changements climatiques par l'investissement étranger direct dans les technologies modernes d'exploitation des combustibles fossiles ;
 - (f) ATLETE II – Appliance Testing for Washing Machines Energy Label & Ecodesign Evaluation ;
 - (g) Efficacité énergétique dans le secteur du logement.
5. Autres activités éventuelles visant à améliorer l'efficacité énergétique.
 6. Plan-programme 2012–2015 pour le Programme "Efficacité énergétique 21".
 7. Questions diverses.
 8. Rapport de la session.
 9. Dates de la prochaine session.

II. Annotations de l'ordre du jour provisoire

Point 1: Adoption de l'ordre du jour

1. Conformément au règlement intérieur de la Commission, le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2: Election du Bureau

2. A sa vingt-troisième session, tenue en avril 2012, le Comité directeur a élu son bureau comme suit : M. Mark Hopkins (Fondation des Nations Unies), Président; M. Zdravko Genchev (Bulgarie), M. Timur Ivanov (Fédération de Russie) et Mme Milena Presutto (Italie), Vice-Présidents. Le Bureau est élu pour une période de deux ans. La Fédération de Russie a envoyé une lettre informant que M. Timur Ivanov ne pouvait plus tenir ses fonctions de Vice-Président du Comité directeur et a nommé M. Kirill Gadzatsev, Directeur général adjoint de l'Agence de l'énergie russe afin de le remplacer. La proposition est d'élire M. Kirill Gadzatsev comme remplaçant de Mr. Timur Ivanov.

Point 3: Questions découlant de la vingt et unième session du Comité de l'énergie durable et résultats des consultations sur le sous-programme de l'énergie lié au Comité directeur du Programme "Efficacité énergétique 21"

3. Le secrétariat fera rapport sur les décisions prises par le Comité à sa vingt et unième session (28 et 29 novembre 2012) et sur les incidences éventuelles pour le Comité directeur du Programme "Efficacité énergétique 21" des consultations sur le sous-programme concernant l'énergie. Le secrétariat présentera les termes de référence révisés et les mandats du Comité directeur du Programme "Efficacité énergétique 21", du groupe d'experts sur les investissements en matière d'efficacité énergétique pour atténuer les changements climatiques et du groupe d'experts de l'efficacité énergétique globale 21 pour leur approbation par les délégués.

Point 4: Amélioration de l'efficacité dans le cadre du Programme "Efficacité énergétique 21"

4. Le secrétariat présentera l'évolution récente de la mise en œuvre du Programme "Efficacité énergétique 21".

Point 4 (a): Financement d'investissement dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en vue d'atténuer les changements climatiques

5. Le secrétariat présentera les progrès accomplis dans la mise en œuvre du projet "Financement d'investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en vue d'atténuer les changements climatiques". Il rendra compte en particulier des résultats du quatrième Forum international : Energie pour le développement durable et atelier sur l'étude de cas sur le financement de l'efficacité énergétique et la promotion des technologies de pointe dans le domaine de l'efficacité énergétique, qui s'est tenu à Tbilissi, Géorgie du 17 au 19 septembre 2013. Le secrétariat fera également rapport sur le statut des préparations de la publication Développement des compagnies de service énergétique, marché et politiques dans des pays sélectionnés de l'Europe sud-orientale, orientale et centrale.

Point 4 (b): Efficacité énergétique globale 21. Atelier sur l'analyse des technologies de pointe en matière d'efficacité énergétique et des énergies renouvelables dans le cadre du projet de l'efficacité énergétique globale 21 et préparation des recommandations sur leurs applications avec une attention particulière pour la région de l'Asie centrale

6. Le secrétariat présentera l'évolution récente de la mise en œuvre du projet "Efficacité énergétique globale 21". Durant l'atelier, les délégués considéreront les résultats obtenus du projet Analyse des technologies de pointe en matière d'efficacité énergétique et des énergies renouvelables dans le cadre du projet de l'efficacité énergétique globale 21 et préparation des recommandations sur leurs applications avec une attention particulière pour la région de l'Asie centrale. L'ordre du jour de l'atelier sera fourni séparément.

Point 4 (c): Renforcement des synergies entre les programmes nationaux des pays de la Communauté d'Etats indépendants (CEI) en matière d'efficacité énergétique et d'économies d'énergie pour accroître la sécurité énergétique. Atelier sur les politiques d'efficacité énergétique dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale et Potentiel pour une coopération internationale.

7. Le secrétariat fera rapport sur l'évolution récente de la mise en œuvre du projet de renforcement des synergies entre les programmes nationaux des pays de la CEI en matière d'efficacité énergétique et d'économie d'énergie pour accroître la sécurité énergétique. Les délégués considéreront les rapports nationaux, l'analyse des politiques d'efficacité énergétique dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale et Potentiel pour une coopération internationale, Plan régional d'action et recommandations. L'ordre du jour de l'atelier sera fourni séparément.

Point 4 (d): Renforcement de la sécurité énergétique et amélioration de l'accès aux sources d'énergie au moyen de partenariats public-privé dans le domaine des sources d'énergie renouvelables

8. Le secrétariat présentera l'évolution récente de la mise en œuvre du projet de renforcement de la sécurité énergétique et d'amélioration de l'accès aux sources d'énergie au moyen de partenariats public-privé dans le domaine des sources d'énergie renouvelables.

Point 4 (e): Atténuation des changements climatiques par l'investissement étranger direct dans les technologies modernes d'exploitation des combustibles fossiles

9. Le secrétariat fera rapport sur l'évolution récente de la mise en œuvre du projet d'atténuation des changements climatiques par l'investissement étranger direct dans les technologies modernes d'exploitation des combustibles fossiles.

Point 4 (f): ATLETE II – Appliance Testing for Washing Machines Energy Label & Ecodesign Evaluation

10. Un membre du Bureau présentera l'évolution récente de la mise en œuvre du projet ATLETE II - Appliance Testing for Washing Machines Energy Label & Ecodesign Evaluation.

Point 4 (g): Efficacité énergétique dans le secteur du logement

11. Le secrétariat fera rapport sur l'évolution récente de la mise en œuvre de l'activité de coopération interdivisions "Efficacité énergétique dans le secteur du logement".

Point 5: Autres activités éventuelles visant à améliorer l'efficacité énergétique

12. Le secrétariat et le Bureau présenteront d'autres activités visant à améliorer l'efficacité énergétique qui pourraient être entreprises par la Division de l'énergie durable de la CEE conformément aux résultats des consultations informelles sur l'énergie durable. Parmi les thèmes qui pourraient être débattus, on peut citer les suivants : sensibilisation aux réseaux intelligents ; normes applicables à l'équipement et étiquetage de celui-ci ; amélioration de l'efficacité énergétique dans les immeubles d'habitation et les bâtiments publics (par leur adaptation) ainsi que dans les nouvelles constructions ; et gestion de l'énergie industrielle. Les membres des délégations peuvent proposer d'autres activités.

Point 6: Plan-programme 2012–2015 pour le Programme “Efficacité énergétique 21”

13. Le secrétariat présentera un exposé sur le plan-programme pour la huitième phase triennale du Programme “Efficacité énergétique 21” (2012-2015), qui a été modifié pour refléter les débats tenus à la vingt-troisième session du Comité directeur en avril 2012. Le Comité directeur devrait en principe approuver le plan-programme.

Point 7: Questions diverses

14. Au moment de la rédaction du présent ordre du jour, aucune question n’était prévue au titre de ce point.

Point 8: Rapport de la session

15. Le Président du Comité directeur et le secrétariat prépareront le rapport de la session, en incluant les conclusions et recommandations, pour la discussion et l’approbation des délégués.

Point 9: Dates de la prochaine session

16. La date de la vingt-cinquième session du Comité directeur “Efficacité énergétique 21” est prévue de se tenir à Genève le 11 avril 2014.
